

CGT DS Smith S^t Just
10 rue Auguste Bonamy
60130 S^t Just en Chaussée
cgt ds smith 60@outlook.fr
www.cgt ds smith 60.fr

Accord temps de travail : La CGT DS Smith S^t Just signera !

Accord temps de travail :



À la suite de la réunion qui s'est tenue le mardi 16 décembre 2025 la **CGT DS Smith S^t Just** a fait le choix de prendre le temps de la réflexion avant de prendre sa décision pour savoir si elle allait apposer sa signature ou pas sur l'accord temps de travail.

Certes, il y a beaucoup de frustration de ne pas avoir pu maintenir les deux jours de fractionnement, que l'impact va être important pour les salarié.es de la MO, que les salarié.es embauché.es après 2000 dans les services périphériques vont perdre le bilan RTT pour celles et ceux qui n'étaient jamais malade. Mais soyons pragmatiques, l'accord proposé est bien plus favorable que celui de 2024, et se retrouver sur l'accord de la **Convention Collective Nationale (CCN)** serait dramatique socialement parlant pour les salarié.es.

De plus, la signature de l'accord temps de travail engendrera la reconduction de l'accord PP pour 2 ans ce qui laisserait plus de temps pour négocier le futur accord.

Pour toutes ces raisons, la **CGT DS Smith S^t Just** a fait le choix **de prendre ses responsabilités et de ratifier l'accord temps de travail**. Pour autant, notre organisation syndicale est consciente qu'il faudra l'améliorer au fil du temps.

La **CGT DS Smith S^t Just** reste à votre entière disposition pour échanger et vous apporter des compléments d'informations sur l'accord tout en sachant que la direction s'est engagée à fournir une synthèse explicative à chaque salarié.e du site.

Gageons que nous ferons un bilan positif de cet accord dans les deux prochaines années.

La CGT DS Smith S^t Just.